



PROCES-VERBAL

BUREAU DIRECTEUR

| | |
|-----------------------|--|
| Réunion du : | 14 décembre 2022 à 10h00 au siège du District du Loiret de Football – 16 Avenue des Droits de l’Homme 45000 ORLEANS |
| Présidence : | Benoît LAINE |
| Présents : | Bernard BOURILLON – Michel CASSEGRAIN - Éric JOUBERT – Philippe MANSO - Chantal NEROT |
| Excusés : | Magali DE BONNEFOY - Bernard JAHIER |
| Assiste à la séance : | Jean-Luc MATHIEU |

- **Civilités**

Le Bureau Directeur adresse ses vœux de prompt rétablissement à Gérard LACROIX, Secrétaire de la Commission Départementale des Délégués.

- **Projet de Règlement Intérieur de la C.D.P.A.**

Sur proposition de la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage, le Bureau Directeur **valide** son projet de Règlement Intérieur établi par ladite Commission et charge le service administratif du District d'en assurer la diffusion sur le site internet.

- **Modification du Règlement de l'exclusion temporaire**

Le Bureau Directeur,

- sur proposition de la C.D.A.,
- **valide** la modification de l'article 7 du Règlement de l'exclusion temporaire, consécutivement aux dispositions votées par la dernière Assemblée Générale de la Ligue,
- charge le service administratif du District d'en assurer la diffusion sur le site internet.

- **Tableau des montées – descentes des championnats départementaux Seniors à l'issue de la saison 2022/2023**

Le Bureau Directeur **approuve** le tableau des montées-descentes des championnats départementaux Seniors qui sera applicable à l'issue de la saison 2022/2023 et charge le service administratif du District d'en assurer la diffusion sur le site internet.

Il est précisé que ce tableau est susceptible d'être complété ou aménagé par le Comité Directeur en fonction du nombre effectif de descentes de R3 en D1 (si supérieur à 5).

- **1/2 finales du championnat national U19**

Le Bureau Exécutif de la LFA, en sa réunion du 09/12/2022 a validé la candidature du District du Loiret à l'organisation des 1/2 finales du championnat national U19 des samedi 27 et dimanche 28 mai 2023 sur les installations du stade omnisports d'Orléans la Source.

- **Visites clubs / Labels**

Point sur le calendrier prévisionnel des échéances à venir et dates à définir. Les tableaux correspondants seront adressés aux membres du Comité Directeur.

- **Situation du FCO St Jean de la Ruelle**

Le Bureau Directeur décide de surseoir à l'examen de ce dossier, dans l'attente de la notification de la décision rendue par le Tribunal Judiciaire d'Orléans.

Cette question sera portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité Directeur, fixée au 16 janvier 2023.

- **Questions diverses**

Sont abordés les points suivants :

- le football « sauvage » dans la catégorie U9 sur le département,
- l'application des amendes réglementaires prévues en cas de feuilles de matchs incomplètes,
- les échanges partenariaux,
- les points essentiels évoqués lors de la réunion des Collèges Présidents de Ligues et de Districts du samedi 10 décembre 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45.

Le Président
Benoît LAINE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Benoît LAINE', with a stylized flourish at the end.

Publié le 15/12/2022